

Le Comité contre la torture

Contexte

La première réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants a eu lieu le 26 novembre 1987, et c'est à cette occasion qu'ont été officiellement élus les membres du Comité contre la torture. Formé de 10 experts indépendants des États parties, ce comité surveillera l'application de la Convention. Les États parties sont actuellement au nombre de 28.

La Convention définit la torture et exige que les États parties en fassent une infraction punissable et qu'ils poursuivent ou extradent les tortionnaires. C'est là un fait nouveau significatif. Avant cela, il n'existait que des dispositions juridiques générales interdisant la torture dans les instruments internationaux relatifs aux droits de la personne, tandis que la Convention est un instrument global avec force exécutoire qui peut guider l'action des Nations Unies contre la torture. La Convention interdit d'invoquer "l'ordre d'un supérieur" ou des "circonstances exceptionnelles" comme excuses pour commettre des actes de torture.

Les experts suivants ont été choisis pour servir à titre personnel au sein du Comité: Alfredo Bengzon (Philippines), Peter Thomas Burns (Doyen de la Faculté de droit de l'Université de la Colombie-Britannique-Canada), Christine Chanet (France), Sacorro Palacios (Mexique), Alexis Mouelle (Cameroun), Ricardo Lavedra (Argentine), Yuri Khitrin (Union soviétique), Dimitar Mikhailov (Bulgarie), Bent Sorensen (Danemark) et Joseph Voyame (Suisse). Les experts de Bulgarie, du Cameroun, du Danemark, de Suisse et de l'Union soviétique ont été désignés pour des mandats qui expireront au bout de deux ans, par opposition au mandat normal de quatre ans. Cela a été fait pour éviter un changement complet d'experts dans l'espace de quatre ans.

La réunion de novembre du Comité a traité aussi des responsabilités financières des États parties. Les participants ont adopté par consensus le barème des quotes-parts des Nations Unies en tant que mécanisme de financement; cela veut dire que la quote-part du Canada est de 163 000 \$.

La réunion inaugurale du Comité est prévue pour avril-mai 1988 et durera une semaine. L'une de ses

8

9

10

11